



Access Reparation Sarl B.V.
Rue de l'Industrie 19
8069 Bertrange

Confirmation de rétablissement

Cher client,

Vos données personnelles

.....

> Adresse de facturation : [Rue de l'Industrie 19 , 8069 Bertrange](#)

> Données de contact :

- GSM : [00352691359253](#)
- E-mail : administratif@accessreparation.com

Les données ci-dessus ne sont pas correctes ? Signalez-le nous dès que possible via www.proximus.be/contact. Vous vous assurez ainsi un suivi optimal de votre demande.

Activation de vos services

.....

Le rétablissement de l'installation sera effectué le **5 février 2025**.

A l'exception des cas non autorisés par la loi, les contrats avec les clients professionnels conclus pour une durée déterminée, seront automatiquement reconduits pour des périodes successives de la même durée que le contrat initialement conclu, sauf si le client résilie son contrat à la fin de la période contractuelle convenue notifié selon les modalités de résiliation.

Détails de vos produits et services

Produit	Nombre	Action	TVA	Prix hors TVA	Type de prix
Frais uniques					
Remise en service		Ajouté		€ 48,76	Frais unique
Téléphonie					
Mobile Voice : 0472707535		Rétabli			
- Business Mobile Smart		Rétabli		€ 23,00	Mensuel
- Numéro mobile		Rétabli			
- Free Group Calls		Rétabli			
- eSIM		Rétabli			
- iPhone 15 128GB Black		Rétabli			
- DataPhone (3,5 GB)		Rétabli		€ 28,93	Mensuel

Remboursement de l'équipement

Le remboursement de l'équipement sera déduit de votre prochaine facture.

Bon à savoir

Publication dans les annuaires et services de renseignements

Nous avons bien enregistré vos préférences en rapport avec la publication de vos données dans les annuaires et services de renseignements. Vous voulez modifier cette mention ou vos préférences ? C'est très simple, il suffit de le faire via [MyProximus](#) dès que vos produits y sont disponibles et qu'ils fonctionnent.

Questions ou remarques ?

Surveillez votre consommation, gérez vos produits et factures via www.proximus.be/myproximusapp.

Besoin d'aide pour la première utilisation de vos produits ? Rendez-vous sur www.proximus.be/biendemarrer.

Contactez votre Bizz Expert via www.proximus.be/bizzexpert.

Cordialement,
L'équipe Proximus

Vos données à caractère personnel sont stockées dans les fichiers du Groupe Proximus et sont traitées selon la politique de Proximus en matière de protection de la vie privée afin de pouvoir vous livrer les services demandés ainsi que de vous tenir informé des produits, services et promotions du Groupe Proximus. Pour un aperçu complet des raisons pour lesquelles Proximus traite vos données à caractère personnel, veuillez consulter la politique de Proximus en matière de protection de la vie privée qui est disponible sur www.proximus.be/privacy et qui explique également comment vous pouvez adapter vos paramètres de vie privée.

.....
A l'exception de cas de force majeure, le délai de livraison de produits est de minimum 3 jours et maximum 30 jours et le délai de livraison de services est de minimum 5 jours et maximum 60 jours.

Proximus offre une garantie légale de 2 ans pour les produits achetés par les consommateurs.

Les codes de conduite et les conditions générales sont disponibles via www.proximus.be/mentionslegales.

En cas de plainte, le client peut s'adresser au service local de Proximus, 0800 33 500 ou au Service de Médiation pour les Télécommunications (Boulevard du Roi Albert II 8 Boîte 3 - 1000 Bruxelles, tél. 02/223.06.06, plaintes@mediateurtelecom.be).

Si vous concluez un contrat à distance ou en dehors des locaux de Proximus S.A. ou des locaux des agents commerciaux reconnus par Proximus SA et que vous êtes un consommateur ou un client professionnel ayant au maximum 5 numéros/lignes, les clauses suivantes sont d'application:

- Vous avez le droit de renoncer au contrat, sans devoir vous acquitter d'une pénalité ou motiver votre refus, dans les 14 jours calendrier suivant la livraison du bien (vente de biens) ou la conclusion du contrat de services (vente de services ou vente de biens et services), par téléphone au 0800 33 500 ou via le site web www.proximus.be/resilier.

- En cas de renonciation d'un service, vous devrez payer un montant équivalent à la partie du service déjà livrée. Le client est responsable pour toute diminution de valeur du bien, lié à l'utilisation, au-delà de celle nécessaire pour vérifier la nature, les caractéristiques et le fonctionnement.

- Proximus vous remboursera les montants dus dans les 14 jours après la réception de la demande de renonciation, à condition que les biens aient bien été retournés à Proximus.

- Vous acceptez que la fourniture du service puisse commencer avant l'expiration du délai de renonciation et que si la fourniture du service soit complétée avant l'expiration du délai de renonciation, vous perdez votre droit de renoncer.

- Vous ne disposez pas d'un droit de renonciation, si vous avez demandé de vous rendre visite afin d'effectuer des réparations urgentes ou des travaux de maintenance.

- Vous acceptez qu'en cas de livraison de contenu digital sur un support matériel, vous perdez votre droit de renonciation .

- En cas de renonciation, vous devez contacter Proximus afin de recevoir les instructions nécessaires pour le renvoi des produits. Les produits devront être déposés dans un point relais, mentionné par Proximus.

Sauf dispositions contraires, votre contrat est conclu pour une durée indéterminée. Vous pouvez résilier votre contrat à durée déterminée ou indéterminée par écrit à tout moment. Si le client résilie son contrat à durée déterminée, Proximus peut réclamer une indemnité au client ayant reçu, gratuitement ou à un prix inférieur, un produit lié à la souscription à un abonnement à durée déterminée.